



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AREFLH réagit au vote du Parlement européen sur les emballages

L'AREFLH se réjouit de l'approbation par le Parlement européen du projet de règlement sur les emballages sans les restrictions initialement prévues pour le secteur des fruits et légumes.

Cette décision intervient après des mois de travail pour sensibiliser les institutions européennes sur les enjeux de ce projet législatif sur le secteur de fruits et légumes si certaines questions critiques n'étaient pas traitées de manière adéquate.

Grâce aux contacts avec la DG ENV, les Commissions parlementaires les plus impliquées dans le processus de débat et l'analyse de cette proposition législative, ainsi que les eurodéputés identifiés comme interlocuteurs fondamentaux pour ce dossier, l'AREFLH a démontré sa capacité de communiquer les expériences et les préoccupations de ses membres sur plusieurs thèmes de grande importance, et d'entamer un dialogue constructif afin de proposer des solutions réalistes et positives pour nos défis communs.

La présidente Simona Caselli et le vice-président Jean-Louis Moulon s'en félicitent :

“C'est une grande victoire et nous sommes vraiment satisfaits de ce vote. Nous disposons désormais d'une réglementation européenne claire et non contraignante qui permettra d'obtenir des résultats concrets et importants en matière de réduction des emballages et des déchets d'emballages, sans effets secondaires indésirables sur les déchets alimentaires et la sécurité des produits. Nos exportateurs pourront travailler avec des règles claires, ce qui est très important. Le secteur des fruits et légumes reste évidemment engagé dans la réduction des emballages et l'innovation en matière de matériaux afin de réduire l'impact et d'améliorer la durabilité”.

---FIN---

L'AREFLH, Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles a pour mission de :

- Représenter ses 17 régions et 41 OP/AOP et membres associés originaires de 11 pays en Europe,
- Défendre les intérêts économiques et sociaux des filières fruitières, légumières et horticoles auprès des instances européennes,
- Favoriser les échanges d'expériences, les partenariats et les projets communs entre les régions et les organisations professionnelles,
- Être force de propositions sur les principaux enjeux qui conditionnent l'avenir des productions de fruits et légumes en Europe.

Contact : Luca Contrino eupolicies@areflh.org

Twitter : [@areflh](https://twitter.com/areflh)

www.areflh.org
